ARBITRES

Formation diplômante

ACCOMPAGNATEUR ECOLE D'ARBITRAGE

Dates:

Formation libre via Campus à partir du 25/08/2025 au 15/05/2026

Tarifs: 30 €

Inscription:

Formulaire d'inscription en ligne en cliquant ici

Période d'inscription : Du 25/08/25 au 15/05/26

Contact pour inscription:

Secrétariat ITFE

2 03.88.26.94.55

<u>⊠5600000.Formation@ffhandb</u> all.net

Référent handicap : Nous contacter

Public visé:

• Toute personne (bénévole, salarié(e) de club, entraîneur, parent ou dirigeant) souhaitant s'impliquer dans l'accompagnement d'un Juge Arbitre Jeune (JAJ)

Pré requis :

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

• Être licencié(e) FFHB et âgé(e) de plus de 18 ans

Objectifs et compétences visées :

- Fidéliser l'arbitre débutant en le motivant
- Soutenir l'arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement de la compétition en utilisant si nécessaire le Temps de Régulation Comportemental

Contenus

Temps 1: FOAD (Campus)

- Rappels sur le parcours de formation du Jeune Arbitre
- Rappels sur le parcours de formation de l'encadrement de l'arbitrage
- Tutoriel sur l'utilisation de la Feuille De Match Electronique (FDME)
- Tutoriel sur l'utilisation de la Feuille De Table Electronique (FDTE)
- Fiche de lecture sur la procédure d'utilisation du Temps de Régulation Comportemental (TRC)
- Etude des différents comportements justifiants ou non d'une intervention (utilisation du TRC)
- Mise en situation (2 matchs)

Évaluation :

- Quizz de connaissances
- Justifier de 2 accompagnements en tant que Juge Accompagnateur Ecole d'Arbitrage, attestés par un Animateur Ecole d'Arbitrage ou un Accompagnateur Territorial ou National
- Suivre la formation TOUS UNIS Prévention des violences et citoyenneté sur Campus (FOAD)

Certification:

Attestation de formation

Coordonnateur de la formation :

Contacter le responsable du site pour toute question pratique en lien avec la formation

• Yann CARMAUX – CTF Arbitrage Ligue Grand Est de Handball 07 63 59 64 80 – 5600000.ycarmaux@ffhandball.net

Durée et modalités d'organisation : 3h de formation

• Formation à distance via Campus (1h) + Mise en situation (2h)

Le secrétariat ITFE ne gère que la partie administrative et la certification.

